



**Améliorer l'accessibilité
de l'expérience culturelle
grâce à l'engagement
associatif et bénévole des
Montréalaises et Montréalais**

Mémoire déposé
dans le cadre de la consultation sur le
développement culturel 2017-2020 de
Montréal, métropole culturelle

Avril 2017

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1. Le Conseil québécois du loisir (CQL)	5
2. L'importance du loisir culturel et des pratiques culturelles en amateur	7
3. Perspectives	8
4. Considérations et recommandations	10
CONCLUSION	12

INTRODUCTION

« La culture est un des éléments moteurs d'une vision durable de son développement qui mise sur le vivre ensemble pour favoriser l'inclusion de tous les citoyens »¹

Le Conseil québécois du loisir (CQL) salue l'initiative de la ville de Montréal quant au renouvellement de sa politique culturelle. Elle démontre la constance de la ville qui depuis des années reconnaît **la culture comme une des forces de la métropole et le cœur de son identité**. En cette année de 375^e anniversaire, malgré un bilan globalement très positif en matière de développement culturel, nous croyons également que cette volonté de renouvellement est pertinente dans un environnement en mutation. Il est opportun d'actualiser notre projet de société et nos valeurs au regard de la culture².

Le CQL est heureux de participer à la consultation, en tant que représentant des organismes nationaux de loisir, ayant comme lui leurs sièges sociaux dans la métropole culturelle, plus précisément au Parc olympique, dans le pôle Maisonneuve.

Le développement du loisir culturel et des pratiques artistiques en amateur sont un des objectifs et des priorités énoncés dans le projet soumis à notre attention, comme ils l'étaient à l'Agenda 21 pour la culture au Québec (Article 5). Une situation qui nous réjouit considérant le potentiel de cette approche citoyenne de la culture, conduisant ou non à une carrière professionnelle, mais encourageant définitivement une participation active des citoyens de tous les arrondissements à la vie culturelle. **Il faut dire que les pratiques culturelles en amateur concernent l'ensemble de la société, tous les groupes d'âge et qu'elles sont particulièrement présentes à Montréal et dans ses arrondissements.**

Nous constatons avec plaisir que le projet de politique culturelle prend en compte, parfois avec une terminologie différente, les défis posés par l'accessibilité à la culture, la participation des jeunes, la diversification des lieux et des formes de participation ainsi que la dimension écosystémique favorisant le décroisement entre pratique en amateur et pratique professionnelle. Notre milieu est interpellé au quotidien par ces enjeux. **Loisir et culture sont en effet intimement liés.**

Innover demande de l'audace. Or, nous sommes convaincus que le loisir culturel ainsi que les pratiques citoyennes se situent au cœur de la redéfinition de l'action et de la participation culturelles. De plus, les nouvelles façons de concevoir la relation entre les professionnels et les citoyens, déjà émergentes, vont s'accroître. Sortir des cadres convenus, explorer de nouvelles friches, s'aventurer dans les marges, tout cela ne peut que stimuler la créativité collective, déjà proverbiale, à Montréal.

Toutefois, il est essentiel de ne pas sacrifier les acquis. Notamment, les organismes et les réseaux de citoyens qui animent, soutiennent et encadrent la participation culturelle. Une vision résolument ancrée dans le 21^e siècle doit aussi prendre appui sur l'ensemble des forces et des potentiels en présence, dont le loisir culturel associatif et les pratiques en amateurs. **Lieu de partage et de rencontre, le milieu associatif du loisir culturel montréalais regorge de passionné(e)s, et de citoyen(ne)s qui ont choisi d'être non seulement des spectateurs, mais également des acteurs de la culture.**

¹ Ville de Montréal, *Montréal, métropole culturelle. Savoir conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique, Projet de politique culturelle*, page 11.

² Conscient de la complexité de la notion de culture, le CQL adhère à la définition proposée par l'UNESCO, reprise dans l'*Agenda 21 de la culture du Québec*, 2012, page 4.

Il compte dans ses rangs des « amateurs » au sens noble du terme, soit des personnes de tous les âges qui, par amour des arts, de la culture et du patrimoine, et ce, sans aspiration pécuniaire, font de la musique, du théâtre, de la danse, écrivent, font du chant choral, des courts métrages, des recherches historiques et généalogiques, vont au cinéma dans des salles à l'extérieur du circuit commercial, etc. Il s'agit de véritables amateurs de la culture, qui souhaitent s'exprimer, découvrir et partager généreusement leurs passions. S'ils apprécient les rencontres avec les œuvres, les objets et les artistes, ils souhaitent aussi, parfois, devenir eux-mêmes des professionnels. **Il est par ailleurs reconnu que le véritable accès à la culture dans ses diverses formes d'expression, soit souvent possible grâce à ces « amateurs », jeunes et moins jeunes.**

Nous sommes ici bien loin du sens péjoratif des termes « loisir culturel » et « pratique amateur ». N'ayant généralement pas droit « aux feux de la rampe » médiatiques, les prestations des non professionnels demeurent trop souvent méconnues, si ce n'est dans le cercle immédiat des amis, des familles et du milieu de proximité comme l'école ou l'arrondissement.

Or, nombre de recherches menées ces dernières années par des sociologues de la culture établissent clairement que le loisir culturel et les pratiques culturelles en amateur contribuent à l'apprentissage et à l'expérience culturelle des citoyens; **ils constituent même un apport précieux à l'écosystème culturel, entre autres sur le plan de la formation et du développement des publics.** Mais plus encore : la conservation, la création, la production, la diffusion et la promotion culturelles font partie des préoccupations constantes et des défis quotidiens des amateurs de loisir culturel. Les actions des diverses communautés et des associations peuvent être locales, régionales, nationales et même internationales. **Ce sont de véritables réseaux sociaux qui n'ont rien de virtuel, mais qui représentent de réelles « infrastructures culturelles humaines ».** Et qui plus est, **les organismes de loisir culturel s'inscrivent d'emblée en économie sociale** et devraient conséquemment avoir accès aux programmes et mesures de développement économique puisqu'ils mettent en œuvre des compétences entrepreneuriales, agissent selon des modèles d'affaires innovants.

Le CQL plaide donc pour une sortie du loisir culturel et des pratiques culturelles en amateurs de la marginalité en vue de développer une véritable citoyenneté culturelle. Ils doivent faire partie, à part entière, de l'écosystème culturel montréalais.

Ce mémoire entend présenter la vision et des recommandations pour contribuer à un nouveau chapitre culturel à Montréal, un chapitre dans lequel le loisir culturel et les pratiques culturelles des amateurs occuperont une place significative, au sein de la grande « famille culturelle » de la Métropole du Québec.

1. Le Conseil québécois du loisir (CQL)

Identifié comme l'un des plus importants réseaux associatifs du Québec, **le CQL, dont les bureaux sont au Parc olympique**, possède une expertise et une approche globale du loisir et de son développement. L'organisme a pour mission de :

- Regrouper et représenter les organismes nationaux de loisir et leurs réseaux, valoriser leur rôle et soutenir leur développement;
- Favoriser la concertation, le réseautage et les partenariats associatifs, publics et privés, québécois, canadiens et internationaux;
- Promouvoir l'adoption par la population d'un mode de vie culturellement, physiquement et socialement actif dans le cadre de pratiques libres et organisées, sécuritaires et respectueuses de l'intégrité des personnes;
- Contribuer à l'accessibilité pour tous de ce service social, à l'exercice de ce droit et à ses bienfaits.

Il soutient la concertation des organismes et des intervenants par secteurs : culturel, socio-éducatif, scientifique, plein air, tourisme, etc. Il agit dans les modes d'intervention que sont l'économie sociale, l'action communautaire autonome, le bénévolat et la vie associative. Il a mis en place de nombreux outils ainsi qu'une reconnaissance et un partenariat significatif avec les principaux intervenants québécois en matière de loisir. Mais qu'est-ce au juste que le réseau fédéré en loisir culturel au Québec?

Dans ce réseau fédéré, on compte une dizaine d'organismes nationaux de regroupement, dont la mission principale est le loisir culturel et les pratiques culturelles en amateur. Soit :

Alliance des chorales du Québec
 Association des cinémas parallèles du Québec
 Corporation Secondaire en spectacle
 Fédération des associations musicales du Québec
 Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec
 Fédération québécoise des sociétés de généalogie
 Fédération québécoise du loisir littéraire
 Fédération québécoise du théâtre amateur
 Histoire Québec
 Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec
 Réseau Québec Folklore

De plus, **d'autres réseaux nationaux, la plupart résident permanent de l'est de Montréal, interviennent également dans le domaine du loisir culturel** par certaines de leurs activités, par exemple Festivals et Événements Québec, la Fédération de l'Âge d'or du Québec (Réseau FADOQ), Kéroul, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et plusieurs autres. Ils contribuent conséquemment au développement du loisir culturel et des pratiques en amateur à Montréal, mais également sur l'ensemble du territoire québécois.

Ils offrent des services et soutiennent des milliers de citoyens et d'organisations locales, dont plusieurs Montréalaises ayant une pratique active en loisir culturel dans les arrondissements. Leurs activités sont nombreuses : colloques, programmes de formation, événements et rassemblements nationaux, mentorat, services (assurances, réseau, documents pratiques, informations, infolettres, édition, etc.). L'offre de produits et de services du réseau fédéré est de qualité, accessible et décentralisée.

Le CQ, ses membres et leurs présences au Parc olympique, dans l'est de Montréal, en fait le point de convergence de l'une des plus grandes communautés associatives au Québec avec plus de 4 000 groupes locaux, régionaux et nationaux et plus d'un million de membres et d'utilisateurs réguliers de leurs services. Par ce rayonnement, Montréal devient une plaque tournante, un lieu de référence national pour les pratiques en amateurs et les loisirs culturels. Ce réseau social est un lieu de création et de maintien d'emplois avec plus de 11 000 employés à temps plein, 24 000 à temps partiel, 62 000 saisonniers et 26 000 ressources occasionnelles répartis dans 1 415 organismes. Les organismes qui composent ce réseau existent pour la plupart depuis plus de 30 ans³, sont fortement enracinés dans les communautés, et ont un autofinancement moyen de l'ordre de 75 %. Ils constituent un puissant levier pour l'État puisque pour chaque dollar investi par ce dernier, le milieu en génère jusqu'à 10⁴.

Le CQL est le chapitre le plus actif de l'Organisation mondiale du loisir (World Leisure Organisation). Notamment, il siège au conseil d'administration de l'Organisation internationale du tourisme social, il fut l'hôte du Congrès mondial du loisir Québec 2008 (4 500 participants – 60 pays), il réalise le Prix de journalisme en loisir (32 éditions) et les Forums québécois du loisir (5 éditions), il offre des outils accessibles à tous les intervenants et aux publics en matière d'accessibilité, de sécurité et bien d'autres. Avec son portail de ressources linguistiques *Des loisirs et des mots*, une première dans la francophonie, le CQL offre aussi une ressource favorisant un meilleur usage du français en contribuant ainsi à l'usage de l'expression juste dans différentes activités de loisir.

Le CQL est également l'instigateur et le coordonnateur du Programme DAFA, géré depuis le Parc olympique de Montréal, lequel offre des formations et soutient les animateurs, les formateurs et les gestionnaires qui œuvrent dans l'animation partout au Québec. Une innovation, fruit d'un impressionnant partenariat entre le CQL et 7 organisations nationales, qui rejoint 25 000 animateurs, 1000 formateurs, 275 coordonnateurs et 400 organisations et municipalités dans toutes les régions du Québec. **Le Programme DAFA, qui rejoint annuellement près de 200 000 jeunes dans des camps de jour et camps de vacances offrant généralement des activités de loisir culturel, s'est vu octroyer en 2016 le « World Leisure International Innovation Prize » (Prix international de l'innovation en loisir 2016 de l'Organisation mondiale du loisir) en Afrique du Sud et a été honoré d'une motion de félicitation à l'Assemblée nationale du Québec.**

³ La Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques a près de 80 années d'expérience, l'Alliance des chorales a 40 ans, l'Association des cinémas parallèles du Québec a 37 ans, etc.

⁴ Conference Board du Canada, *Étude sur la mesure de l'économie dans le secteur culturel*, 2008 : www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=2672.

2. L'importance du loisir culturel et des pratiques culturelles en amateur

« Sous l'angle citoyen, loisir, temps libre et culture sont effectivement intimement liés. Ils le sont tant par la pratique d'activités culturelles en amateur que par la consommation de l'offre culturelle professionnelle et institutionnelle que par l'exercice des droits au loisir et d'association qui joue un rôle significatif en matière d'accessibilité aux activités culturelles, à la formation des publics et de la relève, dans la consommation des produits et services en matière culturelle ».
CQL, 2011

Le loisir culturel et les pratiques culturelles en amateur font historiquement partie de l'univers culturel des Montréalaises et Montréalais. On distingue généralement deux types de loisir culturel: le loisir *impressif*, c'est-à-dire lorsqu'une personne visite un musée, assiste à un spectacle, lit, etc. Le loisir *expressif* réfère quant à lui à une pratique active, autonome ou organisée : la personne s'adonne à une discipline artistique, fait elle-même de la peinture, du théâtre, etc. Le loisir culturel a, dans son ensemble, des effets bénéfiques à divers niveaux. **Les pratiques en amateur (le loisir *expressif*) ont des répercussions globales plus marquées sur la vitalité de la culture montréalaise. En 2009, l'Enquête sur les pratiques culturelles au Québec avait relevé que 81,9 % des personnes déclarent faire des activités artistiques et culturelles, que les personnes qui s'adonnent à des pratiques culturelles en amateur ont généralement un univers culturel plus riche et varié, qu'elles sont plus nombreuses à pratiquer des activités culturelles qu'on qualifie de domestiques, qu'elles fréquentent aussi en plus grand nombre les bibliothèques, les musées, les galeries d'art et les autres lieux culturels, qu'elles sont plus nombreuses à sortir au cinéma, au théâtre, à des spectacles de danse et musicaux et aux autres manifestations culturelles, qu'elles sont plus enclines à se procurer des œuvres d'art ou de l'artisanat, mais également à s'engager bénévolement et à faire des dons⁵.** Mais de quoi parle-t-on, au juste, lorsqu'on utilise l'expression « pratiques culturelles en amateur »?

Les pratiques sont nombreuses et évoluent, entre autres, avec l'apparition des nouvelles technologies. L'énumération qui suit ne peut être exhaustive; elle vise simplement à donner une idée de cet univers aux contours très varié. Il peut s'agir de faire de la photographie, de chanter, de danser, de faire du théâtre, de l'improvisation, du dessin, de la peinture ou de la sculpture, de jouer d'un instrument de musique, d'écrire un blogue, des poèmes, des romans ou tous autres genres littéraires, de faire du cinéma, de la création assistée par ordinateur, de l'artisanat, de l'ébénisterie, de la céramique ou du vitrail, etc. Il existe aussi des pratiques bien ancrées dans le patrimoine ou le folklore québécois : musique, danse, conte et toutes autres formes d'expression traditionnelles ou de savoir-faire artisanaux, mais également des formes d'expression ou de savoir-faire culturelles faisant leur apparition dans un univers montréalais de plus en plus métissé, diversifié.

L'Enquête 2014 sur les pratiques culturelles au Québec nous présente d'autres données intéressantes, à savoir que 31 % de la population a assisté à au moins un spectacle amateur au cours des douze derniers mois. Parmi la population ayant assisté à un spectacle amateur, près des deux tiers ont vu au moins une fois un spectacle de musique (63 %), ce qui en fait la discipline la plus populaire. Soixante-six pour cent de la population a pratiqué une ou des activités artistiques ou culturelles en amateur, selon l'Enquête au moins « quelques fois dans l'année » au cours des douze derniers mois. Notamment, plusieurs pratiques en amateur sont fortement répandues chez les jeunes âgés entre 15 et 24 ans, certaines d'entre elles étant favorisées en milieu scolaire, qu'elles soient obligatoires ou facultatives dans le cadre d'activités parascolaires.

⁵ MCC, *Survol*, Bulletin de la recherche et de la statistique, no 17, avril 2011.

Outre ce constat, les activités le plus souvent associées à la jeunesse sont la pratique de la musique (instrument et chant), celles qui font davantage appel à la technologie (création assistée par ordinateur et photographie), enfin celles liées aux arts visuels et plastiques. La population plus avancée en âge, quant à elle, s'adonne en plus grande proportion aux pratiques liées à l'artisanat⁶.

3. Perspectives

La démonstration de l'importance et des bénéfices des loisirs culturels et des pratiques culturelles en amateur, pour l'individu, pour Montréal, n'est plus à faire. De très nombreuses études réalisées ces dernières années ici et ailleurs, y compris les deux enquêtes récentes (2009 et 2014) sur les pratiques culturelles, en ont démontré les bienfaits sous diverses considérations : d'abord sur la consommation et la fréquentation de la culture et de ses produits professionnels, ensuite sur la persévérance et la réussite scolaire, la santé dans tous ses aspects y compris les saines habitudes de vie, la revitalisation des régions, l'engagement des citoyens, la qualité de vie, la cohésion sociale, le sentiment d'appartenance, l'inclusion et les contacts sociaux, les échanges intergénérationnels, l'accomplissement personnel, etc. Plus récemment, concernant le phénomène de la radicalisation, bien présent à Montréal, l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI) en collaboration avec le Collège de Maisonneuve, publiait un premier guide pratique pour prévenir et lutter contre ce phénomène et proposait, à titre d'outil, le théâtre, illustrant ainsi le potentiel préventif du loisir culturel (Le Devoir – 9 mars 2017).

Certains réseaux d'organismes d'amateurs, la plupart ayant leurs sièges sociaux à Montréal, existent depuis 80 ans, entre autres, l'on retrouve 11 000 choristes à l'Alliance des chorales du Québec, Histoire Québec regroupe 260 sociétés locales et régionales d'histoire, de généalogie et de patrimoine et 40 000 membres individuels. Que dire de la Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec qui réunit chaque année, depuis des décennies, des milliers de jeunes musiciens d'âge scolaire dans ses festivals, du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec présent dans 70 établissements d'enseignement, de la Corporation Secondaire en spectacle aussi présente dans 250 écoles secondaires et de l'Association des cinémas parallèles du Québec qui sont aussi des membres actifs du réseau fédéré du loisir culturel. Il est important d'ajouter à cette liste les bénéfices pour la promotion et le renforcement du français comme assise de la vie culturelle québécoise.

Le doctorant François R. Derbas Thibodeau, dans son mémoire de maîtrise présenté en 2014⁷, fait une excellente recension des recherches et propose des pistes de réflexion très porteuses sur la participation, les pratiques et la citoyenneté culturelle et surtout sur la place potentielle des pratiques en amateur dans l'écosystème culturel.

Nous l'avons dit, le projet 2017 de politique culturelle de Montréal semble prendre en compte, à plusieurs endroits, **les défis posés, de notre point de vue, par l'accessibilité à la culture, la participation des jeunes, la diversification des lieux et des formes de participation et enfin, le décroisement entre la pratique en amateur et la pratique professionnelle**. Cependant, encore faut-il proposer un projet où des objectifs et des mesures concrètes font écho aux observations dans les milieux de pratique. L'accessibilité au loisir culturel est conditionnelle à un ensemble de facteurs, le premier étant le temps libre.

⁶ MCC, *Surviv*, Bulletin de la recherche et de la statistique, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec 2014 – Faits saillants de l'enquête*, Québec, 2016, pages 43 et 44.

⁷ *Stratégies d'intégration du loisir culturel au système culturel québécois*, mémoire présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières, dans le cadre de la maîtrise Loisir, culture et tourisme, 166 pages, avril 2014.

On oublie souvent le lien entre la pratique, la fréquentation et la consommation des activités culturelles et le temps de loisir alors qu'il existe un lien significatif. Dans une société essentiellement axée sur le travail, la réduction du temps libre et la disponibilité exercent une forte pression.

Par ailleurs, préoccupation majeure pour une culture qui se veut citoyenne, **l'accessibilité est multiforme**. Quatre grands vecteurs en constituent les dimensions essentielles : le **temporel**, dont nous venons de parler, le **spatial** (ou physique), le vecteur **économique** et le vecteur **culturel** : « *Les citoyennes et citoyens rejoints ou à rejoindre sont au cœur de la notion d'accessibilité. Ils sont la finalité des mesures qui seront mises en place ou des modes d'intervention qui seront privilégiés (politique, gestion, animation, tarification, communication), pour que tel ou tel objet (territoire, services, information, activités, équipements...) soit effectivement accessible aux personnes d'une société donnée, avec sa démographie, les niveaux de revenu et d'éducation de la population, le degré de sécurité, autant d'éléments constituant l'environnement de l'accessibilité au loisir*⁸ ».

Par ailleurs, si les bienfaits du loisir culturel et des pratiques culturelles en amateur sont connus pour l'individu et la société, sinon pleinement reconnus, qu'en est-il des associations de loisir culturel montréalaises? Sont-elles perçues à leur juste valeur, comme étant nécessaires et soutenues adéquatement?

Rappelons d'entrée de jeu que l'Enquête sur les pratiques culturelles au Québec 2014 démontre que près d'une personne sur dix (9 %) déclare être membre d'un organisme ou d'une association à caractère artistique ou culturel au cours des douze mois précédant celle-ci; ces associations faisant ainsi preuve d'utilité sociale.

Selon les praticiens et les chercheurs œuvrant dans le domaine de la culture, l'utilité sociale des associations de loisirs culturels recoupe quatre dimensions : le développement social, l'épanouissement des personnes et l'essor de la créativité collective, la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, ainsi que le développement économique.

On parle donc également d'une contribution – non financière – à la société. Voici un large extrait d'une étude permettant de mieux comprendre en quoi consistent ces quatre dimensions⁹ :

a) Développement social

Le développement social et la production de liens sociaux concernent le renforcement de la sociabilité des individus et de la solidarité au sein d'une collectivité ainsi que l'engagement citoyen et le renouvellement de pratiques démocratiques. Des indicateurs de cette dimension de l'utilité sociale sont, par exemple, l'engagement des citoyens comme bénévoles dans les associations de loisir culturel et le sentiment d'appartenance développé par les individus (usagers et bénévoles), mais aussi les moyens mis en œuvre par celle-ci pour favoriser la participation à la prise de décision.

⁸ *Guide pour l'analyse de l'accessibilité au loisir*, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), dans le cadre du Chantier d'activités partenariales Loisir et tourisme social, Montréal, 2007, page 7.

⁹ Lafortune, Jean-Marie, avec la collaboration de Jean-Alexandre d'Etcheverry, *L'utilité sociale de l'Association québécoise des loisirs folkloriques - Rapport d'étude de cas*, Cahier de l'ARUC-ÉS Cahier No C-09-2009, Université du Québec à Montréal, pages 13 et 14.

b) Épanouissement des personnes et essor de la créativité collective

L'épanouissement des personnes et l'essor de la créativité collective réfèrent à la contribution des associations de loisir culturel à l'actualisation des personnes et des collectivités tant en ce qui a trait à leurs compétences qu'à leurs aspirations. Cette dimension de l'utilité sociale s'observe, par exemple, par le biais des retombées positives des activités de loisir culturel sur les participants, mais aussi par le rôle que joue l'association dans l'innovation.

c) Mise en valeur du patrimoine naturel et culturel

La mise en valeur renvoie à la fois au patrimoine naturel et au patrimoine culturel. La mise en valeur du patrimoine naturel concerne les initiatives qui s'inscrivent dans la dimension environnementale du développement durable, alors que le patrimoine culturel concerne les aspects de la sauvegarde, de la mise en valeur et de la diffusion des connaissances associées à des savoirs traditionnels et à l'histoire. Enfin, la mise en valeur renvoie à la contribution des associations de loisir culturel à rendre ce patrimoine plus accessible par le biais d'activités et d'infrastructures collectives.

d) Développement économique

La dimension du développement économique réfère à la contribution de l'association de loisir culturel à la création de richesses, notamment par l'épargne qu'elle permet de réaliser considérant le coût moindre des services qu'elle offre à la collectivité ou encore par le dynamisme économique auquel elle contribue au sein des territoires où elle est implantée¹⁰.

4. Considérations et recommandations

Considérant les objectifs et priorités énoncés dans le projet de politique culturelle de Montréal et l'objectif 5 de l'*Agenda 21* (2012) à l'effet de « *Favoriser l'épanouissement culturel des citoyennes et des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle. Valoriser la pratique amateur et la médiation culturelle. Inclure les citoyennes et citoyens dans les processus d'élaboration des politiques culturelles, à tous les niveaux. Miser sur le loisir culturel comme lieu d'apprentissage et d'appropriation citoyenne* », nous considérons qu'en rapport au développement du loisir culturel et des pratiques artistiques en amateurs, les défis de la prochaine politique culturelle de Montréal, nous semblent être, principalement, les suivants :

- **Ajuster les actions et les programmes en fonction d'une véritable reconnaissance de l'apport inestimable du loisir culturel, dont les pratiques culturelles en amateur, pour les citoyens et pour la vitalité de Montréal et de ses arrondissements.**

À cet effet, il conviendrait de :

1. Que le loisir culturel, dont font partie les pratiques culturelles en amateur, ainsi que des réseaux associatifs concernés, soient formellement reconnus en tant que composantes à part entière du système culturel montréalais;

¹⁰ La citation constitue la meilleure synthèse d'un cadre d'analyse exposée en détail dans « *L'utilité sociale du milieu associatif du loisir du Conseil québécois du loisir : une réalité méconnue aux incidences majeures* », un rapport produit par Marlène Lessard, Geneviève Shields et Marie-Claude Allard, sous la direction de Jean-Marie Lafortune et Sonia Vaillancourt, Cahier de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), 2009.

2. Qu'une concertation accrue soit mise en place entre la ville et ses arrondissements, mais également entre les services de la culture et du loisir afin de traduire cette volonté exprimée par le maire de Montréal que la prochaine culturelle de la Ville de Montréal témoigne d'une approche intégrée;
3. Que la valorisation de l'apport du loisir culturel et des pratiques culturelles en amateur à la vitalité culturelle montréalaise se concrétise par un soutien financier à des projets innovants, à des échanges ou à des réalisations exceptionnelles comme dans les programmes de soutien au développement d'économie sociale;
4. Que l'apport du citoyen et des associations de loisir culturel montréalais, comme créateurs de contenus et comme diffuseurs soit mieux cerné, documenté et, éventuellement, pleinement soutenu. L'environnement numérique a changé la donne face aux perspectives de mutualisation des pratiques, dans un univers de partage.
 - **Améliorer l'accessibilité au loisir culturel et aux pratiques culturelles en amateur en visant, entre autres, la complémentarité des divers acteurs impliqués, à tous les paliers d'intervention (ville et arrondissements).**
5. Que le loisir culturel et la participation aux pratiques culturelles en amateur soient accessibles à tous, dans tous les arrondissements, non seulement dans un certain cadre (par exemple scolaire) ou pour former des professionnels ou une élite. Que cette accessibilité soit assurée à tous les âges de la vie aux diverses générations et communautés culturelles, toutes concernées¹¹;
6. Qu'un maillage soit assuré entre les divers systèmes de la société (éducation, santé, travail social, etc.) actifs au sein de la ville et de ses arrondissements, afin de créer des environnements favorables à l'accessibilité à la culture et aux pratiques culturelles et artistiques. Dans l'univers multiforme du loisir culturel et des pratiques culturelles en amateur, où la passion et la liberté jouent un rôle fondamental, la solution ne peut résider que dans la complémentarité des divers systèmes.
 - **Reconnaître l'importance et le rôle des associations de loisir culturel, de l'engagement citoyen et du bénévolat en matière d'accessibilité à la culture, de participation des jeunes et des autres citoyens.**
7. Que l'engagement et le bénévolat soient mieux reconnus et mieux soutenus dans chacun des arrondissements. Les associations de loisir culturel contribuent à l'accessibilité et créent des lieux d'appartenance, d'identité, d'engagement et d'intégration sociale;
8. Que des ajustements soient apportés aux actions et aux programmes de la ville de Montréal et de ses arrondissements afin de mieux soutenir et encourager le loisir culturel ainsi que les pratiques culturelles en amateur. Les organismes de loisir culturel, qui encadrent la prise en charge citoyenne de la culture, doivent être mieux soutenus pour remplir leur mission selon les principes inscrits dans la Politique gouvernementale d'action communautaire autonome;
9. Que les partenariats soient établis à long terme pour être efficaces et qu'un soutien financier conséquent et indexé soit prévu afin de contrer la fragilisation des ressources humaines et financières au sein des organismes;

¹¹Le rapport produit en 2011 par le *National Endowment for the Arts The Arts and Human. Development* le démontre, comme tant d'autres études.

10. Que l'admissibilité des organismes de loisir culturel soit prise en compte dans divers programmes soutenant les événements, le développement de l'économie sociale et autres.

- **Mieux intégrer le loisir culturel, dont les pratiques artistiques en amateur, dans l'écosystème culturel montréalais en construisant les indispensables passerelles entre les amateurs et les professionnels.**

11. Que l'engagement culturel soit promu sous toutes ses formes, des artistes et des citoyens au sein de leur communauté et de mettre en place un mécanisme de concertation favorisant une collaboration plus étroite entre les représentants des milieux professionnels, municipaux et associatifs;

12. Que les réalisations en loisir culturel et dans le cadre de pratiques culturelles en amateur, par exemple la participation des associations à des forums internationaux et à des compétitions, soient diffusées plus largement sur les tribunes culturelles et soutenues.

Nous considérons également pertinentes les priorités énoncées à l'objectif 7 du projet de politique culturelle de Montréal à l'effet de :

- Offrir aux citoyens une expérience de qualité en s'assurant que les organismes et les arrondissements disposent des moyens financiers leur permettant d'enrichir ou de renouveler leur offre d'activités;
- Favoriser la collaboration entre les arrondissements et les acteurs du réseau du loisir culturel afin d'offrir la diversité de services attendue par les différentes clientèles;
- Améliorer les infrastructures vouées aux pratiques artistiques en amateur et favoriser l'accès à des studios de musique, des salles de répétition et d'exposition;
- Aménager des espaces publics afin de permettre la tenue d'activités spontanées en pratique artistique amateur, favoriser le partage et rendre l'expérience de création accessible à tous;
- Valoriser les œuvres citoyennes et appuyer leur diffusion à travers les réseaux municipaux.

CONCLUSION

Les 21 « champs d'intervention » associés à des objectifs et des priorités nous apparaissent tous pertinents. Rappelons-les ici :

1. Les entreprises et les industries culturelles
2. Le numérique
3. Les quartiers culturels
4. Les équipements culturels
5. Le réseau des bibliothèques
6. Le réseau Accès culture
- 7. Le loisir culturel et la pratique amateur**
8. La médiation culturelle
9. Le Vieux-Montréal et le Vieux-Port
10. Le Quartier des spectacles
11. Les musées montréalais
12. Les festivals et événements
13. L'art public

14. Le Conseil des arts de Montréal
15. Les lieux privés de diffusion montréalais
16. Les ateliers d'artistes
17. La mutualisation
18. Le design
19. Le rayonnement
20. Le tourisme culturel
21. Le patrimoine

Nous croyons toutefois que deux « champs d'intervention » mériteraient d'être plus développés dans le cadre de la politique. Il s'agit de :

22. La culture scientifique

Nous avons observé dans le document une « modeste ouverture » à une dimension importante de la culture moderne, soit la culture scientifique. Elle est exprimée par l'inclusion de certains équipements scientifiques montréalais dans cette politique, essentiellement consacrée à la culture artistique et patrimoniale. Nous croyons que la politique culturelle devrait accorder une place accrue à cette dimension. Un chapitre pourrait et devrait lui être consacré. La culture scientifique mérite une place plus importante qu'elle soit exprimée à travers les institutions scientifiques de Montréal ou plus simplement par les associations et groupes de loisir scientifique. En cette période de « faits alternatifs » et d'un besoin de compréhension des grands défis pour l'humanité, y compris pour les Montréalaises et montréalaise et dans le cadre d'une approche novatrice de la culture, serait pertinente.

23. Pôle Maisonneuve/Maison du loisir et du sport

Avec ses événements, son offre en matière de culture scientifique et la présence des sièges sociaux d'organismes de loisir et de sport offrant un rayonnement provincial à la Métropole, nous croyons que, comme c'est le cas pour le Vieux-Port, le Vieux-Montréal et le Quartier des spectacles, un objectif spécifique et des priorités devraient être énoncées pour le pôle Maisonneuve dans le projet de politique culturelle. Le projet de politique fait état des visiteurs du pôle Maisonneuve et des 300 chercheurs qui y œuvrent, nous croyons que le Parc olympique abritant, dans des stationnements recyclés en bureaux, les sièges sociaux d'une centaine d'organismes nationaux de loisir et de sport, où travaillent quotidiennement quelque 600 personnes et accueillant chaque année des milliers de bénévoles, doit être reconnu, promu et développé. On retrouve depuis des années dans les projets pour ce secteur de la ville celui d'une « Maison du loisir et du sport ». Il s'agirait d'un atout pour cette partie de Montréal.

L'idée que la culture soit un élément fondamental du développement de Montréal et de ses arrondissements est incontournable. Il faut toutefois une volonté municipale forte pour favoriser une approche transversale, cohérente et équitable. Le loisir culturel, dont font partie les pratiques culturelles en amateur, est fondé sur des notions de plaisir, de liberté, de disponibilité, d'expression et d'accomplissement des personnes et des communautés. Le loisir culturel doit être présent et accessible à tous les âges de la vie, pour une véritable citoyenneté culturelle au 21^e siècle.

À l'instar de Simon Brault, dans *Le facteur C*¹², osons rêver à la culture « *comme ligne de vie* »...

¹² Brault, Simon, *Le facteur C, L'avenir passe par la culture*, Montréal, Les Éditions Voix parallèles, 2009, page 67.